

l'officier roumain de garde à la quarantaine, lui aurait promis de lui en ouvrir les portes³², pour des raisons que nous verrons plus bas.

D'autre part, les négociants de la ville qui craignaient le pillage, faisaient fortement pression sur les autorités, insistant pour que celles-ci laissent partir les volontaires pour en être débarrassés. Il paraîtrait que c'est alors que les autorités leur auraient promis de les laisser descendre dans le port pour les isoler de la ville³³. Le rapport des dirigeants de Braïla, envoyé immédiatement après le choc (le 14 Juillet) montre que les volontaires étaient descendus dans le port et qu'en essayant de passer en Turquie ils auraient tiré sur les soldats et sur les territoriaux qui auraient riposté aussi et que la lutte aurait duré trois ou quatre heures³⁴.

De tout ce qui est relaté ci-dessus, il ressort clairement que les autorités ont refusé de donner leur consentement au départ des volontaires. Or, si au premier moment les autorités n'ont pas eu les possibilités matérielles d'intervenir contre les insurgés, maintenant que des territoriaux armés et des paysans des villages voisins — Nazîru, Cazacu, Vârsătura Cotului, Chişcani et Vădeni — étaient arrivés dans la ville, la situation avait changé. Il ressort de toutes les sources connues que toutes les interventions des autorités sont restées vaines et que les insurgés soutenaient fermement qu'ils ne devaient rien à personne et qu'il n'était au pouvoir de personne de les empêcher de quitter la ville pour aller venger leurs frères bulgares tués.

D'un autre côté, selon un rapport consulaire³⁵, presque la moitié (113) des 284 volontaires ne voulurent plus traverser le Danube parce qu'ils doutaient de la bonne foi des autorités qui n'avaient accordé l'autorisation « de départ que sous la menace ». Cette renonciation d'une grande partie des volontaires, montre plus clairement que n'importe quoi, la situation telle qu'elle était le 13 Juillet au soir. Le désir des autorités, des consuls étrangers et des commerçants était d'éviter à tout prix une lutte dans la ville. Ne voulant pas les laisser partir sans le consentement du département de l'intérieur, les autorités ont préféré bloquer les volontaires dans la quarantaine et les isoler des citoyens qui sympathisaient avec eux.

Il est probable aussi que ce sont les autorités qui ont détérioré le bateau dans lequel les volontaires devaient s'embarquer, justement pour les empêcher de partir. Isolés dans la quarantaine, les volontaires auraient été obligés de se rendre, ou bien d'attendre la réponse de Bucarest ou bien encore de s'engager dans une lutte dans laquelle les forces de l'autorité auraient eu dès le début une position tout à fait avantageuse.

Le capitaine du port, la direction de la quarantaine et le commandant de la garnison de Braïla envoyèrent à tous les capitaines de vaisseaux étrangers qui se trouvaient dans le port, une note écrite en les priant d'éloigner leurs vaisseaux du bord pour leur épargner des « avaries » et les soustraire aux dangers que pouvaient leur faire courir la ruée des agitateurs, mais ces interventions n'eurent pas de résultat car tous les vaisseaux restèrent sur place ce qui

³² *Ibidem*, (doc. 24), p. 99—103.

³³ Le rapport de Botta déjà cité dans la note 32.

³⁴ Voir le rapport dans Romanowski, *ouvr. cité* (doc. no. 46), p. 123.

³⁵ Voir le rapport de Botta dans Bodin, *ouvr. cité*, p. 185.